



plan local  
d'urbanisme

Enquête Publique Unique

# CAHIER COMMUNAL ALLENES-LES-MARAIS

Projets de modification des Plans Locaux d'Urbanisme métropolitains (PLU)

Décision du Conseil métropolitain du 23 avril 2021

[Retour à la liste des communes](#)



plan local  
d'urbanisme

**Enquête Publique Unique**

**CAHIER COMMUNAL**

**QUELLES SONT LES MODIFICATIONS DU PLU  
QUI CONCERNENT LA COMMUNE ?**

Projets de modification des Plans Locaux d'Urbanisme métropolitains (PLU)

Décision du Conseil métropolitain du 23 avril 2021

[Retour à la liste des communes](#)

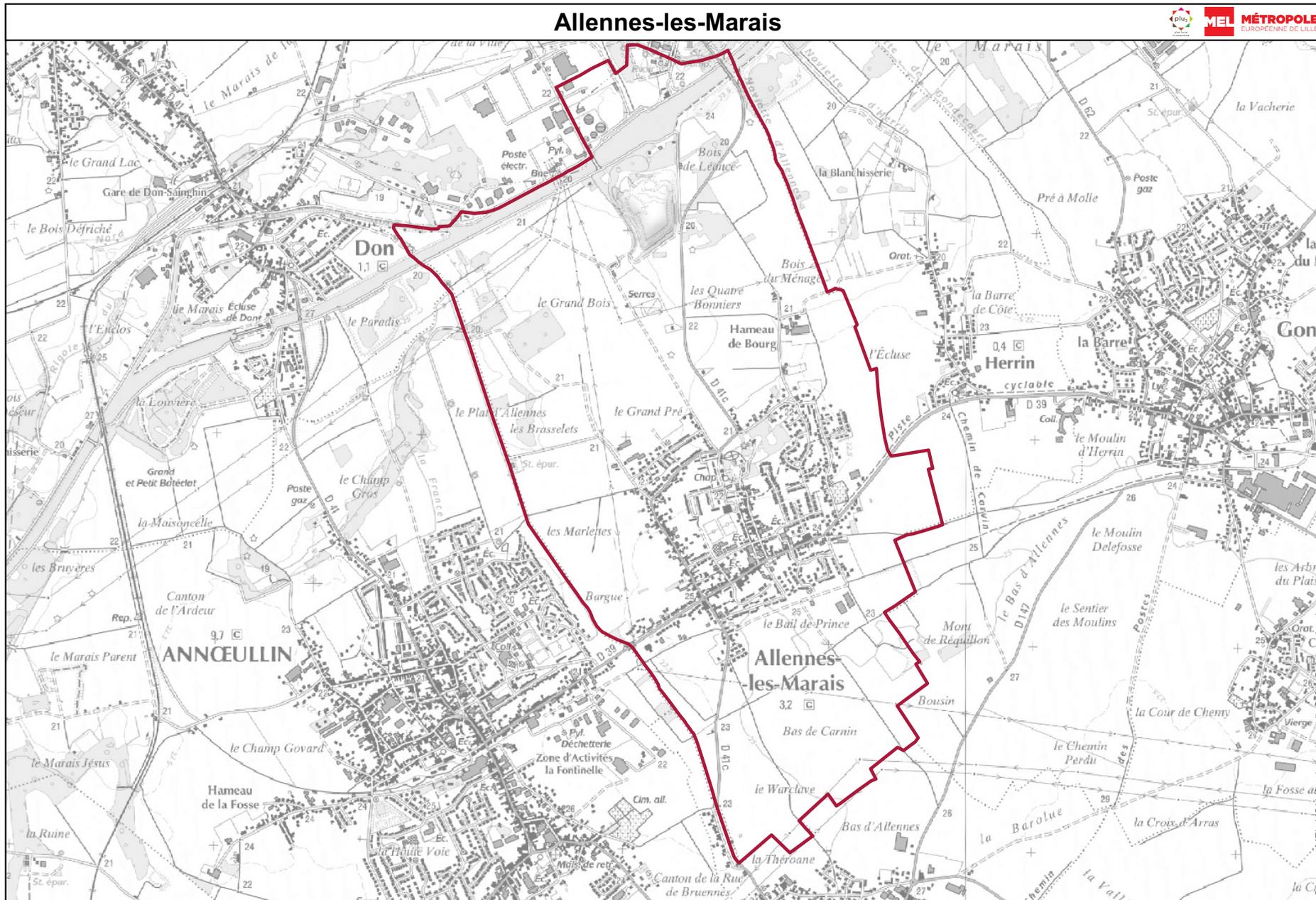
## Quelles sont les modifications du PLU qui concernent la commune ?

Ce cahier communal présente les évolutions proposées dans la modification qui concernent particulièrement le PLU de la commune. Il décrit les sujets et reprend les extraits du PLU « avant-après modification ».

Les sujets concernant la commune dans la modification sont les suivants :

[Point 1 - Numérisation du PLU d'Allennes-les-Marais](#) ↗

# Allennes-les-Marais



Projets de modification des Plans Locaux d'Urbanisme métropolitain (PLU) - Enquête publique unique - Décision du conseil métropolitain du 23 avril 2021



Sources : MEL / IGN (fond de plan et limites administratives)

## Point 1 - Numérisation du PLU d'Allennes-les-Marais

### □ CONTEXTE

Suite à la fusion de la Communauté de Communes de la Haute Deûle et de la Métropole Européenne de Lille intervenue le 14 mars 2020, la Métropole Européenne de Lille a pris la compétence urbanisme sur les 5 communes d'Allennes-les-Marais, Annœullin, Bauvin, Carnin et Provin. Ainsi, les cinq Plans Locaux d'Urbanisme communaux de l'ex-EPCI s'ajoutent au six Plans Locaux d'Urbanisme dont la Métropole Européenne de Lille est l'auteur et gestionnaire.

Dans ce cadre, afin de faciliter la gestion et le suivi dématérialisés des PLU communaux d'Allennes-les-Marais, Annœullin, Bauvin, Carnin et Provin, il convient aujourd'hui d'en assurer la numérisation complète. Ce travail permettra de rendre les documents accessibles de manière dématérialisée au même titre que les autres PLU de la MEL.

### □ OBJECTIF

Ce point de modification s'inscrit dans la volonté d'améliorer la lisibilité du document d'urbanisme et son accessibilité par tous.

Il est ainsi proposé de numériser les documents du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Allennes-les-Marais et de les inscrire dans la logique d'accessibilité des PLU de la MEL. Le passage du format papier au format numérique n'induit pas d'évolution de la partie écrite des documents. La partie cartographique est amenée, elle, à connaître de légères évolutions graphiques mais ces évolutions sont mineures et sans effet sur les règles applicables au territoire de la commune.

## □ LES ÉVOLUTIONS DU PLU DANS LA MODIFICATION

Les changements suivants sont proposés dans la modification :

- **Numérisation des documents du PLU de la commune sans effet sur les règles, mais impactant la forme et les représentations de la carte de destination générale des sols**

## Allennes-les-Marais – Point n°1

Numérisation des documents du PLU de la commune sans effet sur les règles, mais impactant la forme et les représentations de la carte générale de destination des sols



Projets de modification des Plans Locaux  
d'Urbanisme métropolitains (PLU)  
Enquête publique unique  
Décision du Conseil métropolitain du 23 avril 2021

